



# PROCES VERBAL

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 11 Mai 2026 à 19h00

---

PRESENTS : MM. Bruno AYCARD, Roger ANOT, Sylviane BOURBAO, Jean-Luc VITRANT, Marie-Claude FAUVRE, Guy FARCE, Christophe GAGNEUX, Thierry TEISSEIRE, Christelle MINETTO, Magali REYNIER, Amélie VOISIN, Sylvie MARTINO, Gautier AYCARD, Anaïs DEVRED, Jean-Baptiste LEDOUX, Tiffany CASTEL

ABSENTS/EXCUSES : Chantal SILVA (a donné procuration à Jean-Luc VITRANT), Olivier GARRIGUES (a donné procuration à Bruno AYCARD), Marc-Antoine MOCHÉ (a donné procuration à Roger ANOT).

---

A 19h00, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Après avoir salué l'ensemble des membres présents du conseil municipal et une fois l'appel des participants terminé, Monsieur le Maire demande aux membres présents s'ils ont des remarques à formuler concernant le procès-verbal du conseil municipal précédent.

Il constate que le quorum requis est atteint, puis il déclare la séance ouverte pour débattre des sujets prévus à l'ordre du jour.

Préalablement, en application de l'article L2121-15 du CGCT, Madame Tiffany CASTEL a été choisie comme secrétaire de séance.

Monsieur Bruno AYCARD rappelle l'ordre du jour de ce conseil :

I – Election des membres composant la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

II - Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

III – Désignation des membres représentant la commune au sein des Commission de travail permanentes de la CCVG

IV – Désignation des membres représentant la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCVG

V – Vote de la subvention à l'association « Esprit Taï Chi »

VI – Fixation du tarif de la Redevance d'Occupation du Domaine Public du réseau de communications électroniques

VII – Approbation de la convention relative à l'accès et l'intervention des bénévoles RCSC-CCFF sur des communes limitrophes

VIII – Autorisation de remisage à domicile d'un véhicule de service – Police municipale

IX – Adoption des décisions municipales

X – Questions diverses

### **I – Election des membres composant la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)**

---

Le conseil municipal doit désigner les élus qui siégeront à la Commission de Délégation de Service Public. Cette commission intervient dans les procédures de choix des délégataires (ex. gestion de services publics confiés à des tiers comme la microcrèche). Elle veille au respect des règles de transparence et d'égalité entre candidats. Elle peut être amenée à examiner les avenants aux contrats en cours.

La Liste Républicaine d'Intérêt Local a déposé la liste de candidats suivants :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Roger ANOT	M. Christophe GAGNEUX
Mme Sylviane BOURBAO	Mme Magali REYNIER
M. Jean-Luc VITRANT	Mme Amélie VOISIN

Adoption à l'unanimité, après les opérations de vote.

### **II – Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

---

Il s'agit de proposer une liste de membres pour la Commission Communale des Impôts Directs qui participe à la mise à jour des bases fiscales locales. Elle intervient notamment sur les évaluations cadastrales. Les personnes proposées doivent représenter la diversité du territoire. La liste sera ensuite validée par l'administration fiscale qui ne retiendra que 16 personnes (8 titulaires et 8 suppléants).

Les candidats proposés sont les suivants :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Jean-Marie LACANAL	Jacques GRIJOL
Anne CHIARONI	Lionel ROUALDES
Marie-Martine XICLUNA	Alex FAUCILLON
Jean-Luc MARTINO	Sébastien CROCQ
Chantal SILVA	Janick MIRAUX
Jean-Yves BIDAUT	Alex MARVALDI
Jean-Claude CULTIAUX	Fabienne MARVALDI
Magali REYNIER	Régine CORTI
Christophe CHINACKY	Christopher OLINGER
André TRUMPF	Audrey AUSSEIL
Jérémy LO CONTE	Jacques ISTRIA
Frédéric QUILLIEN	Jean-Baptiste LEDOUX
Christophe JANET	Christophe GAGNEUX
Paul MARI	Franck DUCROS
Marc LECLERC	Alain ORTICONI
Laure PILUSO	Christopher DELMOTTE

Approbation à l'unanimité.

### **III – Désignation des membres représentant la commune au sein des Commission de travail permanentes de la CCVG**

---

La commune doit désigner ses représentants dans les commissions de travail de la CCVG. Ces commissions préparent les décisions dans différents domaines (aménagement, environnement, sport, etc.). Les membres participent aux échanges et défendent les intérêts de la commune.

Les élus proposés sont les suivants :

Administration générale / Finances :

M. Jean-Luc VITRANT

Mme Sylviane BOURBAO

Transition écologique et climatique :

M. Jean-Luc VITRANT

M. Roger ANOT

Aménagement de l'espace et habitat :

M. Bruno AYCARD

Mme Sylviane BOURBAO

Aménagement du territoire :

M. Bruno AYCARD

M. Roger ANOT

Sport :

M. Guy FARCE

M. Olivier GARRIGUES

Développement économique :

M. Bruno AYCARD

Mme Marie-Claude FAUVRE

Approbation à l'unanimité.

### **IV – Désignation des membres représentant la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCVG**

---

La CLECT évalue les coûts liés aux compétences transférées à l'intercommunalité. Les représentants de la commune participent à ces travaux, qui ont un impact direct sur le budget communal. Leur rôle est de veiller à une évaluation juste des charges. Cette désignation est donc stratégique pour les finances communales.

Les élus proposés sont les suivants :

M. Bruno AYCARD

M. Jean-Luc VITRANT

Approbation à l'unanimité.

## **V – Vote de la subvention à l'association « Esprit Taï Chi »**

---

Le conseil se prononce sur l'attribution d'une subvention à l'association « Esprit Taï Chi » qui demande 180€ au titre de l'année 2026.

Approbation à l'unanimité.

## **VI – Fixation du tarif de la Redevance d'Occupation du Domaine Public du réseau de communications électroniques**

---

Cette délibération fixe la redevance due par les opérateurs pour l'occupation du domaine public (réseaux, équipements). Les tarifs respectent un cadre réglementaire national. Ils permettent à la commune de valoriser l'usage de son domaine public. Il s'agit d'une recette communale.

Approbation à l'unanimité.

## **VII – Approbation de la convention relative à l'accès et l'intervention des bénévoles RCSC-CCFF sur des communes limitrophes**

---

La convention encadre l'intervention des bénévoles du CCF et de la sécurité civile sur les communes voisines. Elle permet une meilleure coordination en cas d'incendie ou catastrophe. Elle précise les responsabilités et conditions d'intervention. Elle doit être renouvelée à chaque mandat.

Approbation à l'unanimité.

## **VIII – Autorisation de remisage à domicile d'un véhicule de service – Police municipale**

---

La présente délibération est destinée à autoriser le remisage à domicile d'un véhicule de la police municipale. Cette organisation peut faciliter les interventions et les astreintes. Cette mesure doit concilier efficacité du service et bonne gestion des moyens publics.

Approbation à l'unanimité.

## **IX – Adoption des décisions municipales**

---

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions par le Maire dans le cadre de ses délégations prévues à l'article L2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités territoriales).

## **X – Questions diverses**

---

Monsieur le Maire informe que des démarches ont été entreprises avec la famille LAURE au sujet de la cession de la parcelle C930. Une date de signature sera prochainement fixée.

Par ailleurs, il fait part de sa préoccupation vis-à-vis de l'étroitesse du chemin de Camp Long. Il estime nécessaire de procéder à l'élargissement du chemin avant le cimetière afin de garantir la sécurité des piétons et véhicules. Des discussions informelles avec le propriétaire de la parcelle concernée laissent entrevoir la possibilité d'acquérir une bande de terrain qui pourrait permettre de procéder à ces travaux de confortement. Mme FAUVRE demande quel serait le devenir du canal qui passe à cet endroit. Le Maire

rappelle que le droit d'eau est un usage ancien qui doit être respecté. M. ANOT renchérit en précisant que le canal peut être maintenu ou bouché, selon la volonté des propriétaires. M. Gautier AYCARD demande à quel niveau le canal pourrait être dévié. Le Maire indique qu'il pourrait être dévié dès le cimetière, mais qu'en tout état de cause c'est l'avis des propriétaires qui prévaudrait avant d'envisager le maintien du canal ou son obstruction.

Le Maire souhaite inviter le Président de Région, Jean-Louis MASSON, à venir sur notre commune afin de lui présenter les projets envisagés, dont la rénovation de l'église. Il souhaite également que les aménagements demandés au Parc Peiresc soient mis en œuvre, notamment le traitement de l'entrée du parc. Mme CASTEL demande s'il est possible de régler le problème des poubelles apparentes devant le bâtiment du CCFF. Le Maire répond qu'il est souhaitable de faire quelque chose de pratique et esthétique. Des solutions vont être recherchées. Il souhaite également que les conteneurs situés aux abords de la Muscatelle soient traités.

Enfin, le Maire invite les élus à réfléchir sur les futurs terrains dont la commune pourrait se porter acquéreuse afin de préserver le territoire.

M. VITRANT fait état des résultats de l'étude sanitaire et structurelle réalisée sur l'église. Au cours d'une présentation, il indique les constats réalisés, les mesures à mettre en œuvre ainsi que leur phasage et le coût estimatif (environ 978 000€ hors taxes, sans les frais de maîtrise d'œuvre, ni d'études diverses). Il insiste sur la nécessité de récolter le maximum d'aides via des subventions et participations de toutes natures. Il estime entre 3 et 5 ans la durée des travaux. Une rencontre est programmée le 28 mai avec l'architecte afin d'approfondir cette étude et d'éclaircir certains aspects.

M. Gautier AYCARD demande ce qu'il en est des spots qui devaient être rénovés sur la façade de l'immeuble République. M. ANOT indique que le seul devis obtenu à ce jour est trop élevé et que d'autres solutions sont recherchées. En fonction des possibilités financières qui restent en fin d'année, nous envisagerons de réaliser ou non ce chantier.

Mme. BOURBAO propose aux élus intéressés de venir déjeuner à la cantine afin de prendre connaissance du fonctionnement. Les dates du jeudi 11 et vendredi 12 juin seront proposées. Elle signale par ailleurs que le vendredi 5 juin se tiendra à la salle Aycard, une réunion d'information sur les gestes de 1<sup>er</sup> secours ouverte à tous. Des démonstrations seront faites sur l'usage du défibrillateur, les gestes à effectuer en cas de noyade, fausse route, etc...


Mme FAUVRE appelle aux volontaires pour venir aider à l'accueil et l'installation du repas destiné à la chorale internationale qui se tiendra le dimanche 5 juillet prochain.

---

L'ordre du jour ainsi que les questions diverses étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.

---

Le Maire,  
M. Bruno AYCARD



La secrétaire de séance  
Mme Tiffany CASTEL



